

Repérer et Signaler un individu, un objet ou un véhicule suspect

Des incohérences apparaissent et vous pouvez les détecter. **Faites appel à votre bon sens et à votre intuition.** Vous devez savoir vous étonner de ces incohérences et vous demander si cela ne mérite pas un signalement. Il faut apprendre à être un observateur attentif de son environnement.

Types de situation		
Un individu suspect	Un objet suspect	Un véhicule suspect
Comment le définir...		
<ul style="list-style-type: none"> Individu ayant un comportement pouvant trancher avec son environnement : errant dans les locaux, prenant des photos, manifestant des signes de peur, d'anxiété, de nervosité, de colère ou de méfiance Individu ayant une tenue vestimentaire inadaptée : sac anormalement lourd, port de protections (genouillères, gilet pare-balle, etc...), habit inapproprié pour la saison Individu tentant de dissimuler un objet sur lui ou dans les locaux de l'UTBM 	<ul style="list-style-type: none"> Présence de fils électriques Bruits anormaux Conditions de dépose anormales 	<ul style="list-style-type: none"> Conditions de dépose anormales (par exemple conducteur ayant pris la fuite). Présence d'objets ou de fils électriques sous le véhicule. Plaque d'immatriculation visiblement falsifiée.
Comment réagir...		
<p>Dans les trois cas, contacter en priorité les correspondants UTBM (Fonctionnaire sécurité défense de l'université : 03 84 58 30 65, Conseiller de prévention HSE : 06 08 12 61 07 , Direction de l'UTBM : 03 84 58 30 12) ou en composant le 17 puis...</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Ne pas l'approcher Rester d'une extrême discrétion Recueillir les informations utiles à transmettre aux services de police (description de l'objet, emplacement exact, origine du dépôt, etc...). Ne pas communiquer l'information à des personnes autres que les contacts UTBM cités ci-dessus ou la police. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire évacuer les personnes et adapter le périmètre de sécurité suivant la taille de l'objet ou la présence de risques additionnels (exemples: pour un objet dans local fermé, faire évacuer le local ; pour une valise trouvée en extérieur, éloigner les personnes à 50 m). Le périmètre de sécurité est susceptible d'être adapté selon les consignes des services de police ou de gendarmerie Ne jamais toucher, manipuler ou déplacer l'objet. Ne pas provoquer de vibrations sonores, chocs thermiques ou mécaniques à proximité ou dans l'environnement de l'objet. Ne pas utiliser des postes émetteurs / récepteurs ou des téléphones portables à proximité de l'objet suspect. Ne démarrer aucun véhicule à proximité (deux ou quatre roues) afin d'éviter les interférences d'ondes. Vérifier qu'un deuxième objet suspect n'est pas dissimulé à proximité. Ne jamais recouvrir l'objet, afin de ne pas masquer le visuel des démineurs intervenants. Recueillir les informations utiles à transmettre aux services de police (description de l'objet, emplacement exact, origine du dépôt, etc...). 	<ul style="list-style-type: none"> Faire évacuer les personnes et interdire toute circulation dans un rayon de 100 mètres (périmètre de sécurité) ou plus en cas de risques additionnels, autour du véhicule suspect. Ne pas pénétrer dans le véhicule suspect. Ne pas tenter d'ouvrir une portière ou le coffre. Ne pas déplacer le véhicule ou le secouer. Ne pas utiliser de poste émetteur / récepteur ou de téléphone portable à proximité du véhicule. Ne démarrer aucun véhicule à proximité (deux ou quatre roues) afin d'éviter les interférences d'ondes. Recueillir les informations utiles à transmettre aux services de police (particularités du véhicule, présence d'individus autour du véhicule, etc...).